

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 61 (1964)
Heft: 10

Rubrik: Variétés ; Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DES FERMIERS LOUENT DES ABEILLES

Des fermiers de diverses régions des Etats-Unis ont augmenté leurs récoltes en louant des ruches. Dans l'Arizona, par exemple, un cultivateur loua 3300 ruches qu'il installa sur 445 hectares de luzerne.

Grâce à cette fécondation intensive la récolte atteignit plus de 800 kilos de graines par hectare, soit plus de trois fois le rendement moyen des fermes qui ne louent pas d'abeilles.

Les cultivateurs de melons Cantaloups dans l'Arizona ont également augmenté leurs récoltes grâce à cette méthode. Ils ont obtenu jusqu'à 675 caisses de melons par hectare, tandis que les fermes qui ne louent pas d'abeilles n'en obtiennent qu'environ 350 caisses.

Les arboriculteurs utilisent également des colonies d'abeilles pour augmenter le rendement de leurs vergers.

*Tiré de « L'Abeille de l'Est » (France)
par U. Torche.*

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

APIMONDIA

Le XXe Congrès international jubilaire d'apiculture Bucarest - 1965

Le Congrès de Bucarest se déroulera pendant une durée de six jours, du 26 au 31 août 1965.

Les travaux du congrès se dérouleront conformément aux recommandations d'Apimondia, d'appliquer expérimentalement les dispositions du projet de règlement des congrès internationaux.

Les rapports seront envoyés au siège du secrétariat du congrès par l'intermédiaire de l'Association d'apiculture, membre d'Apimondia, qui procédera à une sélection préalable de ces rapports.

Si, dans le même pays, existent plusieurs organisations membres d'Apimondia, les rapports seront envoyés corroborés, par l'intermédiaire du comité national, constitué par ces organisations.

Les titres des rapports seront présentés au secrétariat du congrès, jusqu'au 1er mars, et les rapports jusqu'au 1er mai 1965.

Les rapports doivent être dactylographiés en quatre exemplaires, rédigés dans une des langues officielles du congrès ; ils contiendront tout au plus 10 000 signes environ.

Nous serions très obligés envers les personnes bienveillantes qui nous feront parvenir les travaux traduits aussi dans les autres langues officielles du congrès. Les langues utilisées pour les travaux du congrès sont : le français, l'anglais, le russe, l'allemand et le roumain.

Puisque les rapports seront imprimés et remis, dans cette forme, aux participants au congrès, avant le commencement des travaux, nous vous prions de ne pas dépasser la date limite précitée.

La tâche d'élaborer et de coordonner le programme du congrès revient au comité de coordination, qui sera établi conformément aux dispositions du projet de règlement des congrès internationaux d'apiculture.

Les travaux du congrès se dérouleront dans le cadre des thèmes spéciaux, bien délimités, et compris dans la sphère d'activité des commissions permanentes spécialisées d'Apimondia, ainsi que dans les :

— *Problèmes de la biologie des abeilles*, concernant les thèmes :
a. La description morphologique et biologique des races d'abeilles et la création des lignées et hybrides de haute productivité ; b. L'étude de biologie des reproducteurs des abeilles et le perfectionnement de la technique de leur production.

— *Problèmes de botanique apicole*, concernant les thèmes :
a. L'étude de la formation du nectar et les méthodes d'influencer ce processus ; b. L'action de diriger la pollinisation entomophile.

— *Problèmes de la technologie des produits apicoles et outillage*, concernant les thèmes : a. Méthodes nouvelles dans la technologie du miel et des autres produits apicoles ; b. Equipement apicole moderne et mécanisation des opérations principales effectuées dans le rucher.

— *Problèmes de pathologie apicole*, concernant les thèmes :
a. L'utilisation rationnelle d'antibiotiques dans l'apiculture ; b. L'étude de la biologie des parasites des abeilles.

— *Problèmes d'économie apicole*, concernant les thèmes :
a. Systèmes d'exploitation industrielle des colonies d'abeilles ; b. La dynamique du développement de l'apiculture sur le plan mondial et perspectives pour l'avenir.

Les auteurs pourront également présenter directement des rapports en dehors des thèmes déjà fixés, à condition qu'ils traitent des sujets originaux et, en même temps, d'une grande valeur. Ces rapports seront analysés et soumis à une sélection préalable par le comité de coordination d'Apimondia.

Les travaux techniques du congrès se dérouleront par sections, conformément aux thèmes fixés.

Les communications seront présentées devant les participants au congrès, en forme de rapports de synthèse et par groupes de problèmes apparentés, par des rapporteurs spéciaux désignés par le comité de coordination. Ainsi, par des conclusions générales qui seront formulées à cette occasion, on fera créer une atmosphère d'intérêt pour les travaux présentés et les auteurs, de même que les congressistes pourront les compléter par leurs discussions.

Lors du congrès, à part le programme des rapports, ont été prévues plusieurs manifestations concernant l'activité apicole mondiale : festival et concours de films apicoles, concours pour les affiches, timbres-poste, photos, ouvrages d'apiculture imprimés, etc., de même qu'une réunion des rédacteurs des revues d'apiculture.

Le programme du congrès contient également des excursions, ayant comme but des objectifs apicoles, de même que des festivités, des spectacles folkloriques, etc.

Après la clôture des travaux du congrès trois excursions seront organisées : la première, de 8 jours, qui aura comme but de visiter des objectifs apicoles et touristiques (le littoral de la mer Noire, le delta du Danube, les Carpathes) ; la deuxième, de 6 jours, où l'on visitera le littoral de la mer Noire et le delta du Danube ; et la troisième, de 3 jours, au trajet suivant : Pitesti, Curtea de Arges, la vallée de la rivière Olt, Sibiu.

Un intérêt particulier par sa nouveauté sera constitué par la première foire-exposition d'apiculture, qui sera organisée lors du XXe Congrès. A cette foire-exposition sont invitées à participer les organisations apicoles, institutions, maisons de commerce et établissements industriels de la spécialité, ainsi que d'autres institutions ayant rapport à l'apiculture.

La foire-exposition sera organisée par sections (outillages, produits apicoles et leurs dérivés, matériel biologique et méthodes pour une exploitation rationnelle, botanique apicole, documentation et propagande), dans un cadre attractif et original.

Les objets et produits présentés à la foire-exposition seront sujets d'un concours à l'occasion duquel on décernera des prix, des médailles et des diplômes.

Pendant la foire-exposition on pourra conclure des transactions commerciales ; dans ce but, un bureau commercial sera organisé.

Comme pays hôte du congrès et de la foire-exposition, nous serions très heureux de pouvoir acquérir les plus intéressants objets et produits exposés à cette occasion.

Nous nous sommes proposés d'organiser autant que possible un programme attractif tant du point de vue technique que touristique, pour que le congrès jubilaire de Bucarest réponde aux désirs des participants, que nous souhaitons d'être aussi nombreux que possible.

Nous précisons que la taxe pour participer au congrès est de U.S. 20\$ tant pour les congressistes que pour les personnes qui les accompagnent. Pour les dépenses occasionnées par l'hébergement, entretien et excursions, les participants possédant le visa touristique bénéficient au change d'une prime spéciale de 200 % par rapport au cours officiel correspondant à U.S. 1\$ = 18 lei, comparé au cours officiel du dollar U.S. 1\$ = 6 lei.

Le plus tôt possible, une brochure sera diffusée concernant les détails et les conditions pour participer au congrès, de même que des informations générales concernant notre pays.

Comité roumain d'organisation :
Président : Prof. ing. V. Harnaj.

Siège du comité d'organisation : Asociatia crescatorilor de albine din R.P.R. Str. Snagov nr. 23, Raion 30 Decembrie, *Bucuresti (Roumania).*

Congrès apicole international de Prague

Résumé d'un travail présenté par M. V. S. Samyskina, de l'Institut de recherches d'apiculture à Rybnoe (URSS).

VÉRIFICATION DES MÉTHODES CURATIVES LES PLUS EFFICACES DE L'ACARIOSE

Les essais comparatifs de l'efficacité de certains produits appliqués en cas d'acariose, nous permettent de conclure que c'est le produit suisse Folbex qui doit être considéré comme le plus efficace, à condition toutefois, d'être appliqué huit fois dans les intervalles de six jours.

De bons résultats ont été obtenus avec les mélanges de Frow et de nitrobenzène. Il y a toutefois lieu de rappeler qu'il s'agit de matières inflammables et toxiques pour l'abeille et son couvain et que ces matières provoquent le pillage dans les colonies.

Le produit tchécoslovaque BEF s'est avéré moins efficace ; il est appliqué en doses de 200 ml. par colonie. Son effet positif n'a pu être constaté que dans 50-55 % des cas.

Le salicylate de méthyle n'a que de faibles effets thérapeutiques. L'effet curatif du nitrobenzène, utilisé en tubes d'essai et en doses de 2 ml. était nul.

Lors des essais réalisés dans le laboratoire et dans des stations pilotes il a été démontré que cinq produits nouveaux tuent les acares qui provoquent l'acariose. Les acares vivent dans les bronches des abeilles.

Le meilleur effet thérapeutique doit être attribué au sulfonate éthéré (p-chlorophényle-n-clorobenzène sulfonate) utilisé sur des bandes de carton ou de papier de filtration plus épais, ayant 10 cm. de long et 2 cm. de large et enduit d'une solution à 15 % de nitrate de potasse d'abord et d'une solution à 15 % de la matière acaricide dans le benzène ensuite. Le sulfonate éthéré est disposé sur une plaquette en ignition deux fois de suite, par intervalle de 48 heures. Le traitement doit avoir lieu, de préférence, en automne, avant l'hibernation et doit être repris au printemps, après que les abeilles aient été retirées de la ruche.

L'acariose a été réduite dans le 50-55 % des colonies après le premier traitement et dans le 22 % des colonies après le second traitement.

Rédaction : Les lignes qui précèdent sont de nature à rassurer tous ceux qui, pour un motif quelconque, combattaient l'usage du Folbex en Suisse romande. A ce jour, la science estime que la valeur curative de ce produit suisse est à considérer comme étant le plus efficace. Nous enregistrons cette affirmation avec satisfaction.

Résumé d'un travail présenté au Congrès de Prague par M. Robert Blum, Givatayim, Israël :

LA POLLINISATION DES ABEILLES CONTRE LA FAIM

Il ressort des rapports de la FAO des Nations Unies que presque la moitié des trois milliards d'habitants du monde, est sous-alimentée et qu'un demi-milliard d'hommes des pays sous-développés de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine sont menacés de mort, due à la faim. Il y a 170 ans que Sprengel a publié son œuvre connue dans le monde entier : « Merveilles de la nature — pollinisation des fleurs par les abeilles. » C'est durant ces dix dernières années, que les essais effectués dans différents pays, ont apporté la preuve non équivoque que l'abeille est un auxiliaire très important dans l'augmentation de la production des denrées alimentaires.

S'appuyant sur ce fait indiscutable, on peut à peine comprendre que la FAO qui mène une lutte contre la faim, ne possède aucun rapport sur l'action pollinisatrice des abeilles et que parmi 1400 spécialistes qu'elle emploie, il ne s'en trouve pas un spécialisé dans l'apiculture. Les pays sous-développés appartiennent pour la plus grande partie à des zones chaudes qui sont particulièrement favorables à l'apiculture, mais où la moindre notion de l'apiculture rationnelle fait défaut.

L'introduction systématique des façons modernes d'apiculture dans les pays sous-développés, démontrerait bientôt que la pollinisation n'est pas l'unique tâche de l'apiculture. Les ruches avec des colonies présenteraient dans ces contrées également les plus grands rendements possibles en miel, ce qui est une source d'alimentation des plus importantes. L'introduction planifiée et le développement de l'apiculture par l'intermédiaire de spécialistes apicoles qui appartiennent presque entièrement aux zones modérées et froides, aurait pour les zones chaudes des avantages indiscutables.

Les zones montagneuses qui permettent la fécondation des reines également en hiver, deviendraient des stations de fécondation idéales et des fournisseuses de reines pour les zones froides, facilitant ainsi de résoudre le problème le plus difficile : de débarrasser les apiculteurs des zones froides des travaux pénibles, qui sont la conséquence des conditions climatiques défavorables, par le manque de jours ensoleillés et de la chaleur nécessaire à la fécondation des reines. Les moyens de transport actuels par air étant avancés, pourraient facilement accélérer la solution du problème.

Nécrologie

M. Jean SCHWERTFEGER 1886-1964

Le 17 mai, après quelques mois de maladie, la mort, cette faucheuse impitoyable, venait frapper à la porte de notre cher membre et ami Jean Schwertfeger, âgé de 78 ans.

Horticulteur et maraîcher de son métier, il ne ménageait pas son temps pour s'occuper de son rucher.

Entré dans la section de Morges en 1931, M. Schwertfeger faisait partie auparavant de la section d'Oberdiessbach dans le canton de Berne depuis 1919, dont il a été membre du comité de 1927 à 1930 et pendant la même période, inspecteur de ruchers.

Nous ne reverrons plus cet ami toujours souriant, les jours de marché à Morges, parmi ses fleurs, ses légumes et ses bocaux de miel.

A sa famille affligée, nous présentons notre sincère sympathie.

A. P.